

A relever dans le Service de la police du commerce une augmentation de recettes équivalant à plus de 1 million de francs résultant de l'impôt perçu sur les casinos, ce qui est aussi très intéressant.

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Je n'ai rien à ajouter.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Compte rendu du Conseil d'Etat pour 2006

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

Losey Michel (UDC/SVP, BR), rapporteur. Pour le compte rendu du Conseil d'Etat sur la Direction de la sécurité et de la justice, j'ai juste une remarque au sujet de la police, «Activités de la Police cantonale» où l'on constate que le montant des amendes d'ordre est passé de 3 237 000 francs à 4 235 000 francs. Donc, les automobilistes ont aussi largement contribué aux bons résultats de cette Direction. Attention aux pédales!

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Je n'ai pas de commentaires.

Duc Louis (ACG/MLB, BR). Avec le recul, je m'autorise à interpeler le nouveau Directeur de la justice et de police, M. Jutzet.

M. le Conseiller d'Etat, vous ne le savez certainement pas, mais j'ai été condamné – personne ne va s'en offusquer ici – à huit jours d'emprisonnement et trois ans de sursis pour m'être opposé à une expulsion de locataires de leur appartement qui étaient en situation financière difficile. J'assume cette condamnation assénée par un petit attorney de district. Cependant, et c'est là la question que je pose, notre justice ne fonctionne-t-elle pas à deux, peut-être trois vitesses, c'est selon? Je m'explique. Comme tout un chacun, j'ai appris que plusieurs dizaines de dossiers en main de la justice n'ont connu aucune suite. Sont-ils aujourd'hui définitivement rayés de toute procédure? Ont-ils rejoint la poubelle pour l'éternité? Etaient-ce, M. le Conseiller d'Etat, des dossiers qui auraient pu porter ombrage? Qu'a-t-on voulu préserver ou protéger en agissant de la sorte? Des décisions de ce genre ne peuvent en tout cas pas améliorer la confiance en une justice qui manie aujourd'hui l'éthique et la transparence d'une bien curieuse manière.

M. le Conseiller d'Etat, vous qui êtes une personnalité politique au parcours déjà prestigieux, alors que vous êtes aux commandes de ce département certes sensible, comment analysez-vous et pouvez-vous administrer cette justice dans ce canton?

Losey Michel (UDC/SVP, BR). Cette question étant directement adressée au commissaire du gouvernement, je lui cède donc la parole.

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Merci pour la question, M. le Député Duc. Je sais

que vous vous battez pour les plus démunis et cela vous honore. Néanmoins, en ce qui concerne votre condamnation, je vous signale qu'il y a la séparation des pouvoirs et que je ne peux pas faire de commentaire. Je ne connais pas le dossier. Et même si je le connaissais, en vertu de cette séparation des pouvoirs, ce n'est pas moi qui pourrais intervenir. Il y a les voies de droit: il y a le Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral et il y a même Strasbourg.

Vous prétendez que la justice fonctionne à deux, voire à trois vitesses. Je n'ai pas fait cette expérience. Je travaille maintenant dans cette justice où j'ai commencé comme greffier-stagiaire à Morat, et je la connais bien depuis trente ans. J'ai pu suivre aussi la justice sur le plan fédéral et je peux vous dire que la justice fribourgeoise fonctionne bien. Elle fonctionne bien, elle a fait d'énormes progrès. On a beaucoup de jeunes juges maintenant, qui sont très indépendants. Je ne peux donc que contester votre affirmation.

En ce qui concerne votre troisième question. Je suis d'avis qu'il est vraiment déplorable qu'un ancien président du tribunal d'arrondissement de la Sarine ait quelque part «schubladié» ou laissé quelques dossiers dans les armoires. C'est quelque chose d'inadmissible, inadmissible! Je crois que l'ancien Conseil d'Etat, mais également le Tribunal cantonal, l'ont dit.

Quant à la poursuite de ces cas, s'ils sont prescrits, on ne peut pas réviser ces dossiers. Prescrit, c'est prescrit! Et si c'est une affaire pénale, où la prescription est arrivée, elle joue en faveur des gens accusés; la prescription éteint en quelque sorte le dossier.

– L'examen de ce chapitre du compte rendu est ainsi terminé.

Rapport et comptes pour 2006

ETABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE DES BÂTIMENTS (ECAB)

Losey Michel (UDC/SVP, BR), rapporteur. J'ai juste une remarque à émettre sur le rapport et les comptes de l'ECAB. Il faut savoir qu'en l'année 2006, l'ECAB a connu un taux de sinistralité le plus bas depuis plus de quarante ans. Cela a influencé les comptes de manière très positive. Je vous demande donc d'approuver ces comptes tels qu'ils sont présentés dans ce rapport.

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Je n'ai pas de commentaires.

Corminbœuf Dominique (PS/SP, BR). L'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments se porte bien et c'est réjouissant. Force est de constater que lorsque la nature et le feu sont cléments, ses comptes se portent mieux. D'ailleurs, il est important que chaque exercice financier soit bénéficiaire afin d'assurer l'alimentation du fonds de réserve nécessaire à garantir un capital assuré qui, chaque année, est en augmentation.

Cependant, le groupe socialiste émet deux remarques. La première concerne les placements financiers dans les fonds de placement. Autant ceux placés dans des

fonds assurant une approche sociétale et environnementale nous réjouissent, autant ceux placés dans des fonds ordinaires nous préoccupent. Nous ne souhaiterions pas qu'à l'avenir la proportion, qui est connue actuellement par rapport aux fonds de réserve, soit augmentée. Nous souhaitons par contre que l'ECAB continue sa politique d'investissements immobilière en tenant compte de toutes les régions du canton, ceci tout à l'avantage de notre économie cantonale.

Le deuxième point, c'est le projet «FRIFRIRE», projet qui vise à la diminution du nombre des sapeurs-pompiers tout en augmentant la formation, la qualité de la formation et la modernisation des moyens, ceci dans le but d'augmenter l'efficacité des interventions. Les communes sont avides d'informations et de conseils à ce sujet. L'ECAB doit mieux informer et plus régulièrement sur ce projet, qui est bon et qui garantira à l'avenir la même qualité d'intervention pour chacune et chacun des citoyennes et citoyens fribourgeois, dans tous les cas d'événements afin d'assurer une protection de la population digne de ce nom.

C'est sur ces considérations que le groupe socialiste prend acte de ce rapport.

Le Rapporteur. Une petite réponse à mon collègue Corminbœuf: s'agissant des placements financiers, l'ECAB a une politique très stricte en la matière. Il est clair que si les rendements fluctuent en fonction du cours des actions, il faut savoir que l'ECAB a mis en place une nouvelle procédure également appliquée dans le cadre des caisses de pension, qui est de créer une réserve minimale suffisante pour absorber cette fluctuation des cours. Et c'est dans ce sens-là que la réserve pour fluctuation de titres a été augmentée de 3,5 millions de francs.

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Je ne peux que confirmer ce que vient de dire M. le Rapporteur sur les placements des fonds. L'ECAB a adopté un règlement en ce qui concerne ces placements de fonds.

Quant à l'amélioration de l'information, j'ai bien entendu et écouté la remarque de M. le Député Corminbœuf.

C'est aussi à vous, chers députés, qu'il incombe d'intervenir au sein du conseil d'administration pour que cela s'améliore.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 81 voix contre 0. Il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Collaud (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Ganioz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR,

PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Losey (BR, UDC/SVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Mauron (GR, PS/SP), Morand (GR, PLR/FDP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Remy (GR, PS/SP), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Steiert (FV, PS/SP), Stempfel-H (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 81.*

S'est abstenu:

Page (GL, UDC/SVP). *Total: 1.*

Rapport et comptes pour 2006

OFFICE DE LA CIRCULATION ET DE LA NAVIGATION (OCN)

Losey Michel (UDC/SVP, BR), rapporteur. En ce qui concerne le rapport de l'OCN, je tiens juste à dire que l'on constate dans les comptes 2006 un certain tassement des recettes. On constate actuellement que l'OCN a atteint sa vitesse de croisière et que, maintenant, cela fera partie de la routine. Sinon, je n'ai rien à redire, hormis que ce sont des comptes excellents.

Jutzet Erwin, Directeur de la sécurité et de la justice. Je n'ai pas de remarques pour le moment.

Corminbœuf Dominique (PS/SP, BR). Un chiffre d'affaires en baisse, un bénéfice en hausse, ceci est la preuve que l'OCN a bien amélioré sa productivité. C'est l'ensemble de l'office qui se porte bien et cela lui permet d'honorer son nouveau mandat de prestations. Il est réjouissant de constater que l'office a reçu le prix de l'excellence générale de l'organisation publique.

En revanche, le groupe socialiste constate que certaines validations faites par le conseil d'administration ne sont pas vraiment développées dans ce rapport. Je cite: «Planification objective stratégique 2006–2010», «Plan financier 2006–2010», «Stratégie en matière de placements immobiliers et financiers». Or, le Grand Conseil étant l'autorité de surveillance, il serait judicieux que pour le rapport 2007, ces trois points soient quelque peu développés.

C'est sur ces remarques que le groupe socialiste prend acte de ce rapport.

Vonlanthen Rudolf (PLR/FDP, SE). Wenn alles gut läuft, ist man versucht, einfach die Jahresrechnung und den Jahresbericht zur Kenntnis zu nehmen. Ich nütze nun die Gelegenheit, dem Verwaltungsrat, der Direktion und den Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern des Amtes für Strassenverkehr und Schifffahrt für die hervorragende Arbeit, den guten Dienst an uns Kunden und für